# AVIS D'ATTRIBUTION

- **Acheteur :**

Commune de Montélimar
Représentant : Commune de Montélimar
Adresse :
Place Emile Loubet
Montélimar
26200 MONTELIMAR
Téléphone : 04 75 53 10 74
Courriel : dcpaj@montelimar.fr
Site internet : https://montelimar.fr/

- **Objet du contrat :**

Intitulé : Confortement d'un mur de soutènement chemin de La Rochelle
Description succincte : Cette consultation qui est lancée à la suite d'une précédente procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général concerne les travaux de confortement consisteront au curage du mur existant, puis à la réalisation du clouage du mur avec mise en œuvre de croix de Saint-André et à la réalisation de barbacanes complémentaires
Code CPV : 45262620-3 : Murs de soutènement
Nature : Travaux
Type de contrat : Marché ordinaire de travaux
Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
Référence de la consultation : 2026T0019
Lieu d'exécution : Montélimar
Code NUTS : FRK 23
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

- **Critères d'attribution :**

- **Résultat de la consultation :**

Nombre d'offres reçues : 15
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 15

Contrat n°M260059, notifié le 05 novembre 2026 à l'entreprise M.D.T.S (69780) pour un montant de 101 193,00 €

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI
Description de la part du contrat sous-traitée : La part sous-traitée est inconnue

- **Procédure de recours :**

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Grenoble
2 place de Verdun

BP1135
38022 GRENOBLE cedex
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :
Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R. 411-1 et R421-7 du Code de Justice Administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de Justice Administrative après la conclusion du contrat.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Grenoble
2 place de Verdun
BP1135
38022 GRENOBLE cedex
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

- **Autres informations :**

Type de procédure : La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1-1° et R.2131-12-2° du code de la commande publique (C.C.P.).
Modalités de consultation des marchés :
Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies par une demande écrite et formulée auprès du service commande de l'acheteur dans les conditions fixées par les articles L3001-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.
Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

Multi-attribution : non
Procédure d'urgence : non
Marché réservé : non
Durée du contrat : 75 Jour(s) à compter de l'ordre de service de démarrage

- **Date d'envoi du présent avis : 06 novembre 2026**

Le Représentant légal du pouvoir adjudicateur